

**DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR
 POUR L'ADMISSION EN COLLEGE PUBLIC
 Rentrée 2024**

A la rentrée 2024,
en classe de :

5e

4e

3e

ELEVE

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Sexe : G ou F _____

Collège fréquenté actuellement : _____

RESPONSABLE LEGAL

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Code postal: _____

Commune : _____

Collège du secteur de recrutement : _____

Collège public demandé : _____

à cocher	MOTIFS PRECIS DE LA DEMANDE DE DEROGATION	Pièces à joindre
<input type="checkbox"/>	1) Elève souffrant d'un handicap	Copie de la décision de la commission des droits à l'autonomie
<input type="checkbox"/>	2) Elève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	Certificat médical du médecin de santé scolaire
<input type="checkbox"/>	3) Elève boursier	Avis d'attribution des bourses 2023-2024
<input type="checkbox"/>	4) Elève dont le frère et / ou la sœur seront toujours scolarisés à la rentrée 2023 dans le collège sollicité	Certificat de scolarité 2023-2024
<input type="checkbox"/>	5) Elève dont le domicile, en limite de secteur, est proche de l'établissement souhaité	Plan détaillé
<input type="checkbox"/>	6) Elève devant suivre un parcours scolaire particulier : <input type="checkbox"/> LV2 à préciser ----- <input type="checkbox"/> Section sportive à préciser ----- <input type="checkbox"/> Classe à horaire aménagé arts plastiques, danse ou musique (CHAAP- CHAM – CHAD-CHAAD-CHAAC) <input type="checkbox"/> Section internationale -----	à expliciter au verso
<input type="checkbox"/>	7) Autres motifs à préciser	Courrier explicite

L'octroi d'une dérogation de secteur est toujours subordonné :

- à une déclaration d'admission favorable pour la classe concernée ;
- aux places disponibles dans l'établissement d'accueil sollicité, après affectation des élèves du secteur ;
- à la production impérative de pièces justificatives ;

L'examen des demandes est effectué selon l'ordre prioritaire précité.

L'octroi d'une dérogation n'implique pas nécessairement un droit à subvention pour le transport scolaire, ni la mise en place d'un circuit spécifique supplémentaire.

A.....le.....

Signature du responsable légal,

